

DEPARTEMENT DU GARD

MAIRIE D'ARGILLIERS  
30210

## CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous invite par la présente à la prochaine réunion du Conseil Municipal, dont l'ordre du jour est précisé ci-dessous, qui se tiendra, dans la salle du conseil :

**Le Mercredi 07 Mars 2018 à 18H30**



\*\*\*\*\*

### Ordre du jour :

- Election d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu du 24/01/2018

### Délibérations

1. Comptes de Gestion du receveur municipal – Exercice 2017
2. Compte administratif de l'exercice 2017 – Locaux Commerciaux
3. Compte administratif de l'exercice 2017 – Assainissement
4. Compte administratif de l'exercice 2017 – Commune
5. Approbation projet boucles cyclo-découverte de la garrigue

### Affaires Communales

6. Personnels : point de situation
7. Economie / Finances
8. Environnement / Cadre de Vie / Urbanisme :
  - Obligations Légales de Débroussaillage : mise en œuvre de la stratégie de contrôle sur la commune
9. Culture / Vie Sociale / Solidarité
10. Communication

### Intercommunalité

11. Communauté de Communes : Compte rendu des Conseils communautaires et des Commissions
12. Syndicats intercommunaux : Compte Rendu

### Questions Diverses

## Compte rendu du conseil municipal du mercredi 7 mars 2018

\*\*\*\*\*

Élection d'un secrétaire de séance : A l'unanimité : Eva Baronnet-Roche.

Absent excusé : Solveig de Corneilhan (procuration à Eva Baronnet-Roche)

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 24 janvier 2018 : A l'unanimité

### DELIBERATIONS :

1 - Compte de gestion du receveur municipal - exercice 2017

Approbation du compte de gestion de la commune des locaux commerciaux, assainissement , et de la commune.

**Approuvé à l'unanimité.**

2 - Compte administratif de l'exercice 2017 – Locaux commerciaux

Vote du compte administratif locaux commerciaux

#### **Fonctionnement**

En dépense : 10 960,40

En recette : 8 641,86

résultat négatif de l'exercice : - 2318,54

avec un r »résultat reporté positif de 3890,64

un résultat clôture de 1572,10

#### **Investissement**

En dépenses : 7347,28

En recettes : 5374,41

En résultat négatif de : 1972,87

un résultat positif 2016 reporté de +6814,83

un résultat de clôture à 4841,96

**Approuvé à l'unanimité.**

3 - Compte administratif de l'exercice 2017 – Assainissement :

Vote du compte administratif Assainissement

#### **Section d'exploitation :**

En dépense : 62 752,84

En recette : 83 276,22

résultat de l'exercice : 20 523,38

résultat reporté négatif : 26 725,30

un résultat négatif de clôture de – 6201,92

#### **Investissement**

En dépenses : 29 636,77

En recettes : 37 175

En résultat positif de 7538,23

avec un résultat positif reporté 2016 de + 14 2050,09

un résultat de clôture de +149 588,32

**Approuvé à l'unanimité.**

#### 4 - Compte administratif de l'exercice 2017 – Commune :

vote du compte administratif de la commune

##### **Fonctionnement**

En dépense : 348580,36

En recette : 377013,55<sup>e</sup>

résultat de l'exercice 28433,19<sup>e</sup>

##### **Investissement**

En dépenses 70307,77E

En recettes : 105949 E

En résultat positif de 35641,23

avec un résultat reporté négatif 49081,47 ce qui fait un résultats de clôture négatif de – 13440,24

**Approuvé à l'unanimité.**

#### 5 – Approbation projet boucles cyclo découverte de la garrigue :

Projet proposé par le PETR, avec des subventions des fonds européens et de la communauté de commune Pond Du Gard.(aménagement signalétique, entretien)

**Approuvé à l'unanimité.**

### **AFFAIRES COMMUNALES :**

#### 6 - Personnel : Point de situation :

Convention proposée par le CDG30 pour l'intervention d'une psychologue si nécessaire, payant sur intervention à hauteur de 100E .

Titularisation de L'agent technique au 1<sup>er</sup> avril .

#### 7 - Économie / Finances :

#### 8 - Environnement / Cadre de vie / Urbanisme :

▪ La préfecture du Gard rappelle par courrier du 26 janvier 2018 : Application des obligations légales de débroussaillage des propriétés pour protéger du feu votre propriété et contrôle de l'application effective des obligations légales.

Stratégie de contrôle de l'exécution des obligations légales de débroussaillage à mettre en œuvre par la mairie à définir pour : informer, contrôler, verbaliser, réaliser le cas échéant des travaux au frais des propriétaires.

Les travaux de débroussaillage devront être conduit en évitant la période estivale .

Le plan d'action de la mairie :

Dans un premier temps , une reconnaissance de terrain va être faite pour prioriser les parcelles concernées un courrier va être adresser aux propriétaires concernés, et un rappel à tous les habitants sera fait dans un second temps. Un contrôle sera effectué par la suite .

▪ Mise en œuvre de la défense extérieur contre l'incendie pour rappeler la vérification d'accès des points d'eau (Bornes d'incendie) .

▪ Diagnostique du fond d'Archives de la commune :

Établissement d'un devis :

1er devis : Aide à l'archivage (tri, résorption, cotation des permis) = 2000<sup>e</sup>

2ème devis : Magasin des archives de la salle du rdc : 1200<sup>e</sup>

3ème devis : Cotation de l'ensemble des documents d'urbanismes : 1800<sup>e</sup>

Le devis qui pourrait être retenu serait le 3ème à 1800€ avec une cotation sous Excel et intégration des numéros de parcelles ;

- Travaux chemin de la croix : rénovation des canalisations d'eau, ils ont débuté ce matin du 7 mars .

- L'air de jeu : Choix de jeux qui entrent dans les zones existantes

Une bascule de 2 places en bois

Un portique avec des balançoires (avec entre autre des nacelles pour les – de 3 ans)

Un parcours VTT. Validé : les commandes vont être lancées. Un délai est à respecter au regard de la subvention votée par la communauté de commune.

- L'informatique au sein de la commune.

Tout a été remis en état à l'école, l'écran de la secrétaire a été changé. Un ordinateur sera affecté à l'agent technique et à la directrice de l'accueil périscolaire.

- La poste nous sollicite sur les voies privées. Les habitants concernés devront déplacer les boîtes aux lettres, car les facteurs n'entreront plus dans les voies privées. Il faut donc établir et transmettre à la poste la liste des voies privées. La poste contactera chaque habitant et les informera de l'arrêt de la distribution du courrier sauf pour les recommandés dans les voies privées. Les boîtes aux lettres seront achetées et posées par la poste.

- Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement demande qu'il y ait un correspondant du CAUE au sein du conseil municipal. Appel à candidature pour un vote au prochain conseil.

## 9 - Culture / vie sociale / Solidarité

- L'école d'Argilliers : Le CDEN s'est réuni le vendredi d'avant les vacances, et a été décidé la suppression du poste de la classe (CP CE1) au sein de l'école d'Argilliers.

Il restera 2 classes (25 par classes) .

Lors de cette même réunion, il a été souligné l'intérêt de faire un regroupement pédagogique entre Argilliers et les communes de Vers Pont Du Gard et de Saint Maximin pour lequel la commune d'Argilliers a toujours été favorable depuis 2014 . Le Maire d'Argilliers va adresser un courrier à la mairie de Vers du pont du Gard, copie au CDEN et le Préfet allant dans ce sens en rappelant les liens historiques entre Vers et Argilliers appuyant ce regroupement pédagogique entre nos deux communes.

Le conseil d'école d'Argilliers du 6 mars 2018 a été favorable à l'unanimité pour cette solution du regroupement pédagogique.

- La cantine de l'école, un projet de cantine commune avec Argilliers avec une préparation sur Argilliers avec produits locaux et ou bio avec livraison en liaison chaude. Une étude est portée par le syndicat mixte du Gardon. (projet sur long terme).

L'année prochaine, le marché de la cantine de l'école arrive à terme, le marché va se faire à l'échelle de la communauté de commune au sein de laquelle 13 communes sur 17 sont intéressées.

- La location de la salle plurivalente au sein de l'école.

Des riverains ont fait passer un courrier à l'ensemble des élus au sein duquel ils se plaignent des nuisances sonores liées à la location de cette salle. De nombreuses rencontres ont eu lieu avec ces riverains.

En outre il y a eu des dégradations qui ont été constatées et certaines à posteriori (une plainte, un radiateur descellé, un trou dans le mur, des salissures).

Malgré le revenu tiré de cette location pour la commune qui peut aller jusqu'à 4200€ par an, l'ensemble de ces éléments conduit le conseil municipal à reconsidérer la location de la salle.

Il reste deux dates de locations sur lesquelles la mairie est engagée depuis 6 mois, mais il est demandé à la secrétaire de mairie de ne plus prendre de réservation de location en attendant que cette question soit mise à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

- Le château d'Argilliers :

une réunion avec le député Philippe Bertha, le directeur du pont du Gard , Fabrice verdier à la direction du tourisme du département, M . De Segain le descendant du Baron.

Projet que le château soit acheté par une fondation pour créer un lieu d'arts contemporain pour une ouverture au public 60 jour par an, et sauvegarder les fabriques., ces dernières sont sur le patrimoine communal et font l'objet d'un autre financement.

l'idée est de faire un parcours arts contemporain entre Avignon, Arles, Nîmes et Uzès.

- Les événements à venir :

**le 8 avril** au matin : **Avril en Ballade** avec du Tai-chi , il faut aller baliser le 7 avril .

Rdv devant l'école le 8 avril à 9h30.Limiter à 50 personnes, prévoir le café. Sur le site de Bord Nègre, Édith Billion fera une initiation au Tai-chi.

**Le 22 avril : le printemps des vigneronns et Argilliers expo** qui se poursuivra la semaine du 23 avril.

Pour Argilliers expo, les grilles sont à récupérer à la communauté de communes.16 exposants se sont manifestés.Il faut finir l'affiche.

**Le 16 juin** au matin: **Sport en fête**.(pour les enfants de 8 à 12 ans) limité à 100 enfants : 10 équipes de 10 enfants , les équipes seront constituées sur place ) Sur le site de Bord Nègre se déroulera la manifestation sur la clairière.Des autorisations sont à demander.Il faut fournir 5 tables et 10 chaises.

Il y aura des ateliers encadré par des éducateurs sportif BE : Slake line, exploration de bord Nègre, atelier tir à l'arc, escalade arbres, le fil d'Ariane .

Besoin d'une sono portable.Demander à l'APE car celle de la communauté de commune est déjà réservée.

**Le 16 juillet** : Renouveau du **Marché Nocturne** avec l'association A Propos. Réunion préparatoire le 8 mars à 18h à l'office du tourisme de Remoulins.

- Demande de subvention par l'APE , sera soumis au prochain conseil .

10 – Communication

Le prochain Argilliers Info sera au mois de juin.

### **INTERCOMMUNALITÉ :**

11- Communautés de communes : Compte rendu des conseils communautaires et des commissions.

- La communauté de communes nous demande dans le cadre du transfert du réseau d'eau et d'assainissement de valider le rapport du bureau d'études.Il est dit dans ce rapport que notre station est vieille alors qu'elle est de 2004. Nous ne sommes pas d'accord. Prévoir de faire mettre une grille sur une des stations de relevage.

- Le budget : service de mis en commun des autorisations du droit du sol. La commune devra payer 2400 Euros pour 8 permis.

- Les données de la commune dans le cadre de l'habitat : évolution de la population .

12 - Syndicats intercommunaux : compte rendu

Réunion prévue le 20 mars pour le syndicat du collège.

**QUESTIONS DIVERSES :**